

Laval (Québec), le 30 juin 2011 - Corporation Groupe Mercator Transport (« Mercator Transport ») (TSX-V : GMT) est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec la Caisse de dépôt et placement du Québec pour un investissement de 1 M\$. Cet investissement est effectué en contrepartie de l'émission de 2 500 000 unités au prix de 0,40 \$ par unité.

« Le conseil d'administration de Mercator Transport est très fier de s'associer à un partenaire d'envergure tel que la Caisse. Le rayonnement de celle-ci à travers le monde aura certainement un impact positif et renforcera la présence de Mercator Transport dans les pays ciblés à l'international », a déclaré monsieur William Spurr, président du conseil d'administration.

« La Caisse a choisi d'investir dans cette entreprise québécoise implantée dans près d'une dizaine de pays dans le monde afin de l'appuyer dans la poursuite de ses activités à l'international, a indiqué Cyrille Vittecoq, vice-président Investissements, à la Caisse. Mercator Transport est une entreprise québécoise en pleine croissance et nous avons confiance que cet investissement générera des rendements intéressants pour nos déposants. »

Chaque unité émise dans le cadre de cette transaction est composée d'une action ordinaire et d'un cinquième de bon de souscription, chaque bon de souscription entier permettant à la Caisse de souscrire à une action ordinaire pour un prix de 0,55 \$ pendant une période de 48 mois suivant l'émission des unités.

Mercator Transport entend utiliser le montant de cet investissement pour enrichir le fonds de roulement de ses filiales africaines, permettant ainsi à celles-ci d'effectuer des soumissions sur des contrats de plus grande envergure.

Des honoraires d'intermédiation équivalant à 5 % du produit brut de l'investissement seront versés à IRR Capital inc., laquelle a agi à titre de courtier sur le marché dispensé dans le cadre de la transaction. Avec cet investissement de la Caisse, le nombre d'actions ordinaires en circulation est maintenant de 37 510 001.

Les actions de Mercator Transport qui sont émises dans le cadre de cet investissement, effectué sous forme de placement privé, sont sujettes à une période de détention de quatre mois suivant l'émission des actions ordinaires, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux politiques de la Bourse de croissance TSX. Il est à noter que le placement privé susmentionné demeure assujéti, entre autres, à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

À PROPOS DE MERCATOR TRANSPORT

Mercator Transport est une entreprise spécialisée dans le service de courtage en transport, dans la logistique internationale et la distribution. Basée à Montréal (Canada) et possédant par ailleurs des bureaux aux États-Unis, en France, au Ghana, au Kenya, en Tanzanie, en Zambie et au Burkina Faso, Mercator Transport offre des services à forte valeur ajoutée dans la gestion globale de la chaîne d'approvisionnement et conçoit des solutions sur mesure. Mercator Transport se distingue par sa politique de proximité et l'engagement de ses collaborateurs pour répondre avec précision aux besoins des clients.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des renseignements qui constituent des énoncés prospectifs. Ces derniers se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes comme « pouvoir », « prévoir », « avoir », « devoir », « croire », « projeter », « estimer », « planifier », « entendre » ainsi que les mots ou expressions semblables visant à dénoter les énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, ne constituent pas des garanties quant aux rendements de Mercator Transport et comportent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon marquée des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons les risques liés aux conditions du placement privé, à la conjoncture, au contexte commercial et à l'exploitation de Mercator Transport et de ses filiales. Mercator Transport met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles. Mercator Transport ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s'engage à le faire, même si des événements futurs survenaient ou pour tout autre motif, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude du présent communiqué de presse.

Pour de plus amples renseignements :

Monsieur Patrick Bazinet, chef de la direction financière par intérim et administrateur

Relations aux investisseurs

investisseur@corpgmt.com

450 667-8886